



## Commune ecclésiastique catholique-romaine Saint-Ursanne et environs

Case postale  
2882 Saint-Ursanne

# ASSEMBLEE GENERALE DU 16.12.2025

## INFORMATIONS ET REMARQUES PREALABLES

### Membres du Comité présent(e)s :

**Maurice Altermath (MA), Godat Patrick (PG) Gabrielle Guédât (GG), Gabriel Jeannerat (G J), Mariette Oliboni (MO), Thomas Schönbächler (TS), Noémie Passet (NP).**

**Excusés : Paul-André Houlmann (PAH), Gabriel Berthold (GB) et Bernard Berthold.**

## 1. ACCUEIL ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE, DESIGNATION DES SCRUTATEURS

MA prend la parole et déclare l'Assemblée Générale ouverte. Il remercie PG, représentant de l'Espace pastoral, pour sa présence. La convocation s'est faite par le biais de la feuille officielle et aussi par le biais d'un tout-ménage. MA lit l'ordre du jour et demande si quelqu'un a des objections ou des remarques ? Ce n'est pas le cas. Deux scrutateurs sont désignés ; il s'agit de Marie-Thérèse Migy et de Bruno Oliboni. Treize personnes sont présentes à cette Assemblée.

## 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE DU 24.06.2025

MA demande si quelqu'un a des questions ou des remarques concernant ce PV ? Ce n'est pas le cas. Il est accepté avec remerciements à son auteur.

## 3. PRISE DE CONNAISSANCE ET APPROBATION DU BUDGET 2026 BASE SUR UNE QUOTITE INCHANGÉE DE 9.7%

NP prend la parole et présente le budget 2026 :

### CHARGES

**CHF 98'744.85** : ce chiffre englobe tous les salaires, les charges sociales et les contributions versées à l'Espace Pastoral (21'339.85\*) et à la Paroisse Nouvelle (13'775.-\*) ; \* ce sont les chiffres exacts pour 2026. Le budget 2025 (116'760.-) était un peu trop élevé, on se calquant sur la comptabilité, on a remarqué que l'on aurait un peu moins de frais.

**CHF 97'460.-** : cela englobe les charges d'immeubles. Pareil que pour le poste précédent, en regardant la comptabilité, on aura un peu moins de frais que prévu (surtout le loyer de la maison des œuvres qui est passé de 7'160.- à 2'160.-), décision prise en assemblée.

**CHF 4'800.- et CHF 6'000.-** (intérêts et amortissements emprunts) : chiffres stables.

**CHF 23'758.-** : contribution à la CEC, c'est le chiffre exact.

**CHF 3'450.-** : plus bas car il y a une société à laquelle on ne verse plus.

### PRODUITS

**CHF 177'200.-** : ça regroupe les impôts que l'on perçoit. Budgétisés un peu plus bas à cause des sorties d'église.

**CHF 40'390.-** (revenus locatifs) : chiffre stable.

**CHF 14'750.-** : un peu plus élevé par rapport à 2025, c'est par rapport à une utilisation de fonds de CHF 5'000.-.

**Résultat final : une perte de 1'872.85.**

NP demande si quelqu'un a une précision à demander.

Erwin Piquerez demande à quelle société nous ne versons plus de contributions ? GG lui explique.

MA prend la parole et apporte une précision : CHF 8000.- ont été budgétisés pour le nettoyage de l'orgue de St-Ursanne, suite à la demande de Gabriel Wolfer.

Il n'y a pas d'autres questions, nous passons donc aux votes : le budget est accepté tel quel à l'unanimité.

#### 4. ELECTION DES AUTORITES DE LA COMMUNE ECCLESIASTIQUE

MA nous rappelle que tous les 4 ans, il est obligatoire de renommer les membres du conseil. On a déjà passé de 9 à 7 membres.

Tous les membres actuels (Maurice Altermath, Mariette Oliboni, Gabrielle Guédât, Paul-André Houlmann, Gabriel Jeannerat, Gabriel Berthold et Thomas Schönbächler) ont donné leurs accords pour repartir pour 4 ans. On passe aux votes : oui à l'unanimité pour les réélire.

GJ prend la parole pour l'élection du président. MA est d'accord de reprendre une nouvelle période. GJ dit qu'on ne pourrait pas trouver un meilleur président. On passe aux votes : oui à l'unanimité. MA reprend la parole, il est content de continuer tout en espérant que sa santé le permette. Par contre, ça sera sa dernière période.

Il reste encore à renommer la secrétaire des assemblées (Noémie Passet), le président des assemblées (Maurice Altermath) et les vérificateurs des comptes (Nicolas Paupe et Tania Jeannerat). Résultat des votes : oui à l'unanimité pour toutes les propositions. Pour information, Mathieu Berthold a souhaité arrêter et c'est donc Tania Jeannerat qui le remplacera. MA lui offrira un présent pour le remercier d'avoir fonctionné pour cette dernière période.

#### 5. INFORMATIONS PASTORALES

PG prend la parole et nous présente les informations pastorales.

6-7 décembre		Merci pour : marché de Noël – Marché des solidarités
21 décembre	10h00	Patronale de St-Ursanne avec bénédiction de la cloche portant le nom de notre paroisse. La messe sera suivie de la journée du « Noël ensemble » à la halle de gymnastique. ⇒ Cet événement est bien sûr pensé pour les personnes seules ou dans le besoin, mais il est nécessaire que ces personnes soient entourées. Par conséquent, <b>tout le monde peut y prendre part en s'inscrivant.</b>
24 décembre	16h00	Célébration de l'éveil à la foi – Noël
24 décembre	24h00	Messe de minuit à la collégiale
25 décembre	10h00	Messe de Noël à Epauvillers
18 février	19h00	Messe des cendres – St-Ursanne
<b>Informations</b>		
Une idée de pèlerinage à St-Imier (match retour 😊) a été émise – 7 juin 2026, à voir si on ouvre à un pèlerinage paroissial.		
Thème pour l'année liturgique 2025-2026 : « Ensemble cultivons demain »		
<b>Crèches :</b> La Crèche de la collégiale (Brigitte Tatti) sera montée dès le lundi 24 novembre prochain. Montenol : samedi 20 décembre – 9h30 – avec les enfants du village 30 novembre au 18 janvier – crèche des 5 sens à Porrentruy		
En lien avec l'équipe d'animation du foyer, des partages à thèmes sont organisés dans la chapelle : Autour de .... La Toussaint, Du baptême, De Carême...Des ressources...		
3 janvier 2026 – chanteuses et chanteurs des rois.		
A noter qu'en 2026, l'équipe pastorale perd environ 130% ETP		

PG précise que le marché des solidarités dans le cloître a bien fonctionné.

En ce qui concerne le Noël solidaire, il y a déjà 137 personnes inscrites pour l'instant, le maximum est quasiment atteint.

## 6. DIVERS

GJ prend la parole. Comme nous avons pu le constater dans le budget, l'entretien des divers bâtiments paroissiaux représente un grand coût. GJ en profite pour remercier Erwin Piquerez pour son aide.

Concernant la rénovation du toit de Soubey, nous ne sommes pas au bout de nos peines. En effet, le principal problème est de trouver des pierres conformes. Nous avons donc mandaté un expert en pierres : M. Muriot, il vient de France. Il est déjà venu deux fois à Soubey. Il a élaboré un dossier qui pourra être remis à l'office de la culture. Sur le côté sud du toit, une partie des pierres pourra être récupérée. Par contre, sur le côté nord, environ 90% des pierres seront irrécupérables. De plus, M. Muriot pense que la pose de pierres qui a été effectuée en 1980 n'a pas été faite correctement (pas pour durer sur du long terme malheureusement). De plus, le toit est rempli de mousse, ce qui n'arrange pas les choses.

En ce qui concerne les pierres, M. Muriot nous informe qu'il connaît une carrière en France où il y a des pierres de qualité. Malheureusement, les exploitants ne sont pas intéressés à les préparer car cela est compliqué et cela prend beaucoup de temps. D'après M. Muriot, l'idéal serait de prendre les pierres aux Grisons mais à voir si l'office de la culture l'accepterait. La prochaine étape est donc d'effectuer cette demande.

Erwin Piquerez demande quelle durée de vie les pierres côté sud ont encore ? GJ répond qu'il est difficile de répondre précisément mais sûrement encore plusieurs années car, comme elles sont exposées côté du soleil, elles peuvent séchées ce qui aide à leur conservation.

MO estime qu'on devrait aller de l'avant avec les pierres des Grisons et faire le maximum pour que le Canton les accepte. De plus, ça simplifierait les choses au niveau de la distance (Grisons : 300 km et France : 650 km).

Erwin Piquerez se demande si la technique utilisée n'était pas adéquate ? GJ répond qu'effectivement, la technique de 1980 n'était vraisemblablement pas idéale.

Nicolas Paupe demande si la charpente est aussi touchée ? GJ répond que non. Uniquement les pierres.

Marie-Thérèse Migy trouve dommage que le Canton n'apporte pas son aide pour trouver des pierres conformes (ou d'autres solutions) alors que c'est lui qui l'exige impérativement.

MA dit qu'on va essayer d'avancer au mieux et le plus rapidement possible. M. Muriot est quelqu'un de sérieux, c'est un bon point.

GJ reprend la parole. Concernant la chapelle de Lorette : on a fait le deuil sur ce lieu dans sa fonction religieuse car ça fait environ 50 ans qu'on ne l'utilise plus. C'était donc le moment d'aller de l'avant. A l'époque, il est vrai que c'était idyllique : une chapelle au bord de l'eau. Mais ce n'est plus d'actualité. Les divertissements ont pris le dessus sur le côté religieux.

Dans un premier temps, M. Roth a été rencontré, il pensait à un terrain de squash, nous avons trouvé l'idée moyenne, elle a donc été abandonnée.

Suite à cela, nous avons rencontré Frédéric Lovis, il a pensé à une escape game. L'avantage serait qu'on pourrait laisser tel quel, cela faciliterait les choses. Cela semble une bonne solution, une petite location pourrait être envisagée. Le seul problème, c'est la voûte qui menace de s'écrouler. On a donc sollicité un ingénieur pour cela ; c'est en cours.

Suite à l'annonce de ce projet, PG nous informe qu'il y a eu pas mal de réactions négatives, notamment via les réseaux sociaux. Quant à lui, il trouve le projet intéressant. Marie-Thérèse Migy est du même avis. MA trouverait bien que ce projet puisse se réaliser plutôt que le bâtiment se détériore encore plus.

Erwin demande : qui s'occuperait de refaire les murs qui se trouvent autour du terrain de la chapelle ? GJ répond que c'est la commune, le devis se monte à environ CHF 400'000.-. C'est très cher, une haie serait sûrement plus appropriée et moins chère. Les arbres ne seraient pas abattus et resteraient tels quels.

Autre sujet : la Cure de Soubey a été vendue à la famille Curtet, c'est une famille qui habitait déjà à Soubey. Prix de vente : CHF 300'000.-. Une fondation a fait une offre plus élevée mais ils se sont retirés pour laisser la famille, c'est un beau geste ! Les CHF 300'000.- de la vente ont été répartis de cette manière :

- CHF 200'000.- comme provision pour l'église de Soubey pour le toit, l'isolation et le chauffage (une étude est en cours).
- CHF 100'000.- sur un compte épargne.

Concernant la parcelle 218, nous avons reçu trois offres. Elle a été vendue aux jumelles Cuenin et à leurs conjoints. Prix de la vente : CHF 120'000.-. Deux maisons seront construites donc le terrain sera utilisé au maximum.

Les CHF 120 000.- de la vente seront utilisés comme suit :

- CHF 50'000.- comme provision pour chapelle de Lorette
- CHF 50'000 comme provision pour l'entretien de la Collégiale car il est prévu que le portail de la Collégiale soit rénové.
- CHF 20'000.- sur un compte épargne ou compte courant.

MA remercie les membres du conseil pour leur engagement, la secrétaire qui a repris le poste il y a un an et demi, PG pour sa précieuse collaboration, c'est un plaisir de travailler avec lui, les concierges, les sacristains, les fleuristes, les organistes et tous les bénévoles. Il souhaite de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2026 à tous, ici présents.

PG nous distribue une jolie carte avec une petite pensée.

MA demande s'il y a encore des questions ? Ce n'est pas le cas. La séance est donc levée à 21h10.